

TARIFS MARQUES
Applicables au 1^{er} janvier 2018
Suivant Ordonnance Souveraine n° 6.722 du 26 décembre 2017
 (23 janvier 2018)

Taxe de dépôt d'une demande d'enregistrement		
	Par marque et jusqu'à 3 classes de produits ou de services	100 Euros
	Par marque et par classe de produits ou services en sus de la 3 ^{ème}	30 Euros

Taxe de renouvellement de dépôt		
	Par marque et jusqu'à 3 classes de produits ou de services	150 Euros
	Par marque et par classe de produits ou services en sus de la 3 ^{ème}	30 Euros
	Taxe de retard pour paiement tardif de la taxe de renouvellement	50 % de la taxe correspondante due

Demande d'inscription au Registre Spécial		
	Par titre	30 Euros

Demande d'inscription au Registre International		
	Par titre	60 Euros

Documents		
	Certificat d'identité de marque au Registre Spécial	15 Euros
	Etat des inscriptions au Registre Spécial, par titre	20 Euros
	Reproduction de tout document, par page	2 Euros

Demande de recherche de marque en vigueur au Registre Spécial		
	Par marque dénominative	30 Euros
	Par marque figurative	30 Euros
	Par titulaire	30 Euros